



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)



N°11

Bilan Pépi

13/12/2018



Animateur filière

Jean-Christophe LEGENDRE
ASTREDHOR Sud-Ouest
GIE Fleurs et Plantes
jean-christophe.legendre@astredhor.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Horticulture-
Pépinière
Grand Sud-Ouest
N°11 du 13/12/2018 »*



BILAN 2018

**Attention en période de floraison :
respecter la réglementation abeille.**



Préambule

Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **242 diagnostics** réalisés sur **76 visites de pépinières ornementales et fruitières** du Sud-Ouest de la **semaine 4 à la semaine 48**. Les observations concernent les cultures touchées par un bio-agresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

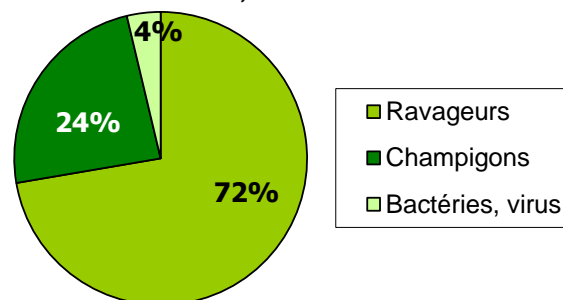
- un **niveau d'attaque** est relevé (voir tableau suivant) puis une **moyenne pondérée** est calculée (niveau d'attaque x effectif des observations par niveau d'attaque) → c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).

- un **% d'observations** est calculé par bio-agresseur, relativement à un total d'observations de ravageurs ou de maladies → c'est une indication de **fréquence d'attaque** (échelle 1 à 3).

- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bio-agresseur.

- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses.

Répartition des observations en pépinière sur l'année 2018, de la semaine 4 à 48



Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque 1	Faible, peu de petits foyers	→ observer l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque 2	Moyenne, quelques gros, ou nombreux petits, foyers	→ réajuster la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires ou en intervenant avec un produit de bio contrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque 3	Forte, généralisée ou en voie de l'être	→ intervenir en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		

Légendes pour les tableaux qui suivent :

INTENSITE D'ATTAQUE	INDICE DE FREQUENCE D'ATTAQUE	INDICE DE GRAVITE D'ATTAQUE = Intensité x Indice de fréquence
1 < Faible < 1.5	Indice 1 = - de 10% des observations	1 < Peu grave < 3
1.5 < Faible à moyenne < 2	Indice 2 = 10-20% des observations	3 < Moyennement grave < 5
2 < Moyenne à forte < 2.5	Indice 3 = + de 20% des observations	5 < Grave < 7
2.5 < Forte		7 < Très grave < 9

L'évolution des pressions en 2018, par rapport aux campagnes 2016 et 2017, est indiquée dans les tableaux d'observations des bio-agresseurs par les mentions : + ; - ; =.

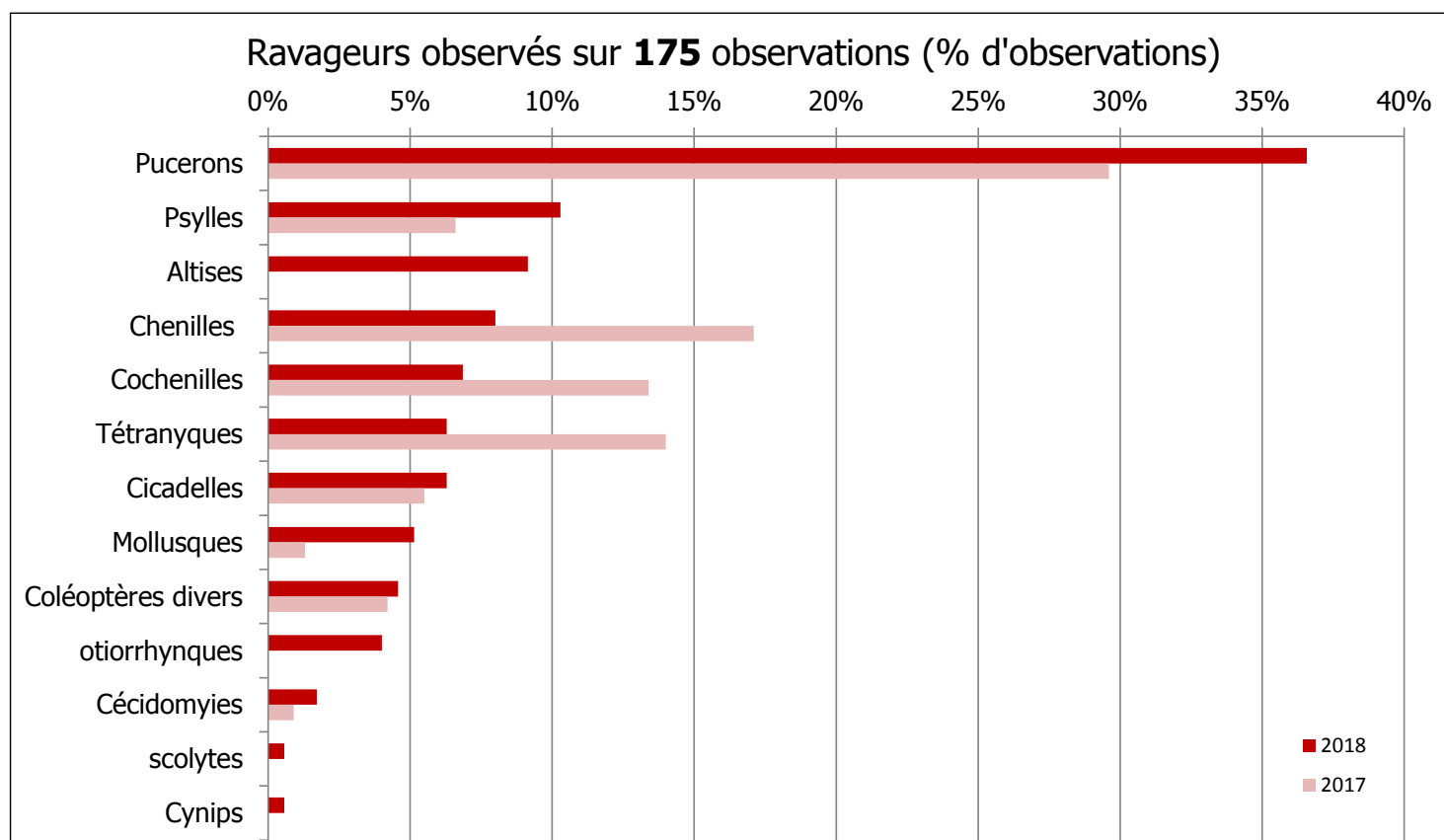
Ravageurs

Le tableau ci-après illustre les données collectées sur l'année 2018.

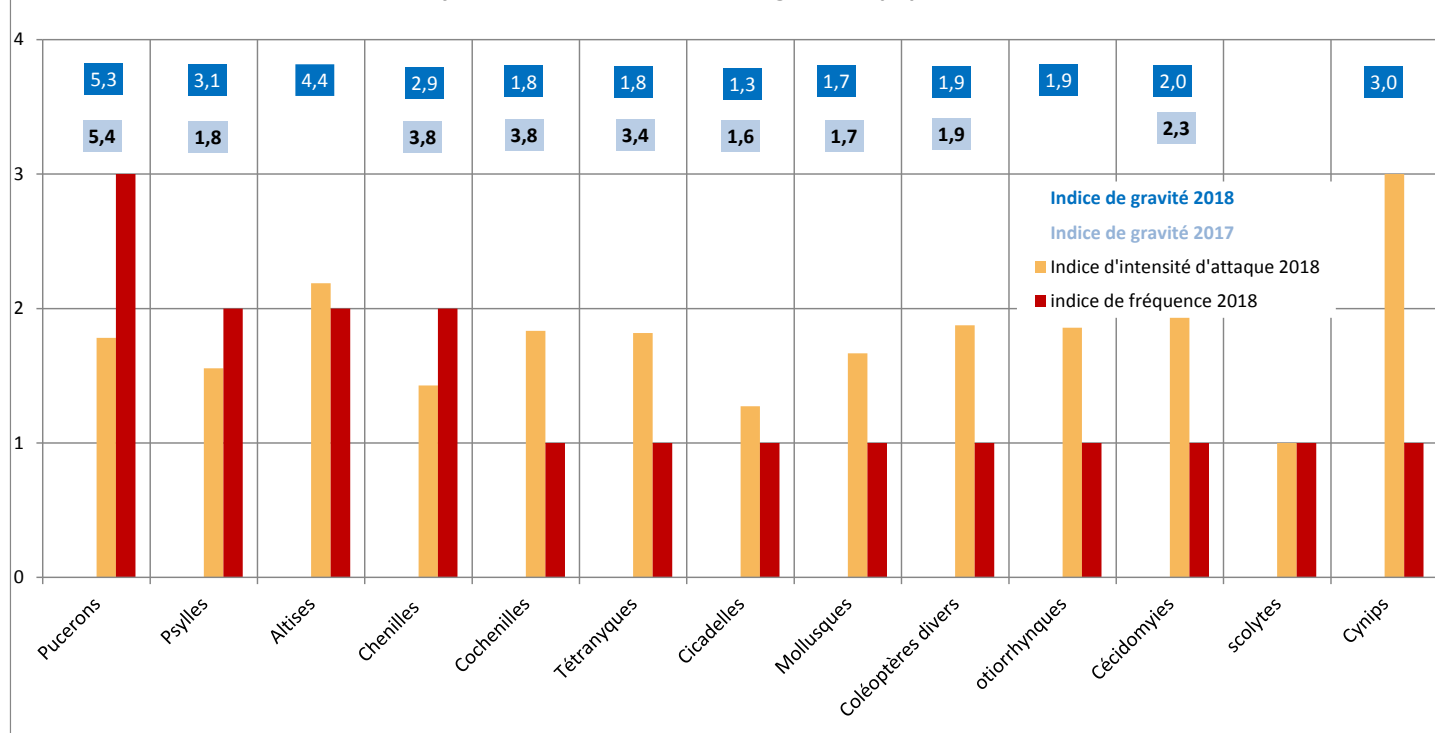
175 observations (72,3% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

Tableau 1 PEPINIERE	Traitement données nombre d'observations/niveaux d'attaque									Indice de fréquence	Indice de gravité 2018	% obs./ Rav. en 2017	Indice gravité 2017	Evolution par rapport à 2017	Indice gravité 2016	Evolution par rapport à 2016
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% obs./ total	% ent.	% obs./ Ravageurs	intensité							
tout ravageur confondu	70	74	26	175		72,3%		100%	1,7							
Pucerons	23	32	9	64	17	26,4%	22%	36,6%	1,8	3	5,3	29,6%	5,4	-	5,9	-
Psylles	10	6	2	18	11	7,4%	14%	10,3%	1,6	2	3,1	6,6%	1,8	+	3,9	-
Altises	3	7	6	16	7	6,6%	9%	9,1%	2,2	2	4,4				4,4	=
Chenilles	9	4	1	14	7	5,8%	9%	8,0%	1,4	2	2,9	17,1%	3,8	-	4,0	-
Cochenilles	5	4	3	12	8	5,0%	11%	6,9%	1,8	1	1,8	13,4%	3,8	-	1,6	+
Tétranyques	4	5	2	11	6	4,5%	8%	6,3%	1,8	1	1,8	14,0%	3,4	-	2,0	-
Cicadelles	8	3	0	11	8	4,5%	11%	6,3%	1,3	1	1,3	5,5%	1,6	-	2,2	-
Mollusques	3	6	0	9	4	3,7%	5%	5,1%	1,7	1	1,7	1,3%	1,7	=	2,2	-
Coléoptères divers	3	3	2	8	7	3,3%	9%	4,6%	1,9	1	1,9	4,2%	1,9	=	1,8	+
otiorrhynques	2	4	1	7	5	2,9%	7%	4,0%	1,9	1	1,9				2,0	-
Cécidomyies	1	1	1	3	2	1,2%	3%	1,7%	2,0	1	2,0	0,9%	2,3	-	2,1	-
scolytes	1	0	0	1	1	0,4%	1%	0,6%	1,0	1	1,0					
Cynips	0	0	1	1	1	0,4%	1%	0,6%	3,0	1	3,0					

Les ravageurs les plus fréquemment observés (indice de fréquence ≥ 2) sont **Pucerons, psylles, Altises, et Chenilles**. Ces 4 ravageurs arrivaient déjà en tête des diagnostics les années précédentes. Bien que le pourcentage d'observations des 4 principaux ravageurs ait sensiblement augmenté par rapport à 2017, l'indice de gravité de leurs attaques, en revanche, a légèrement diminué (voir graphiques suivants). Les altises, les chrysomélidés en général, arrivent désormais dans le top 5 des ravageurs observés, en développement chaque année.

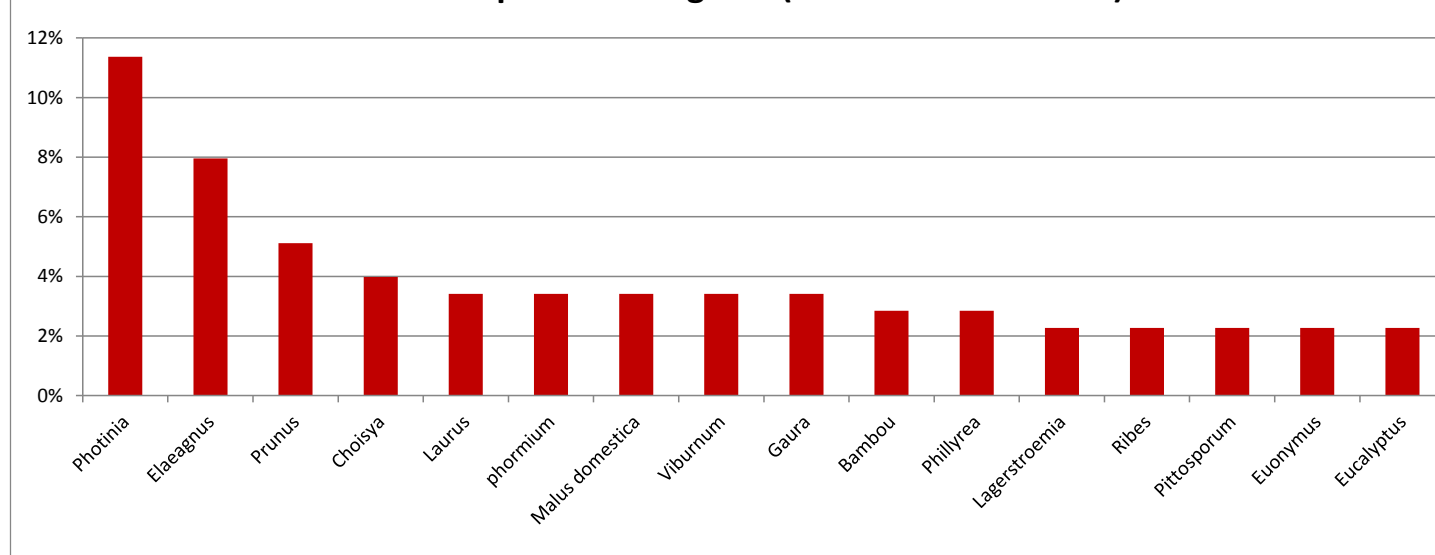


Analyse des observations de ravageurs en pépinière - 2018



Nous présentons les ravageurs par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures sont listées et le nombre d'attaques observées est précisé entre parenthèses. Nous n'apportons de développement que pour les ravageurs les plus observés (plus de 9% des observations cette année) soit, dans l'ordre décroissant du nombre de diagnostics sur l'année 2018 : **Pucerons, Psylles, Altises et Chenilles**.

Cultures touchées par des ravageurs (% observations > 2 %)



- **Pucerons**



Situation sur le terrain

Photinia(11), Malus domestica(6), Prunus cerasus(5), Pittosporum(4), Trachelospermum(3), Viburnum(3), Ribes(3), Lagerstroemia(3),

Elaeagnus(2), Acer(2), , Corylus(2), Nerium(2), Bambou(2), Pyrus communis(2), , Aronia(2), Quercus(1), Sarcococca(1), Hibiscus(1), Camelia(1), Amelanchier(1), Musa(1), Eucalyptus(1), viburnum opulus(1), Salix(1), Campsis(1), Lonicera(1), Vaccinum(1)

64 diagnostics (36.6% des observations de ravageurs) ont été réalisés sur **27 cultures** différentes (1/3 des cultures) avec des **attaques** faibles (36%) à **moyennes** (50%). Ce ravageur est fréquemment observé sur **22% des visites d'entreprises**, et les attaques sont globalement **graves** (5.3 sur une échelle de 9) bien qu'en baisse depuis 2015.

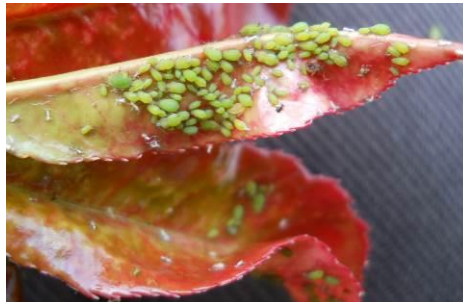
Faits marquants :

Les attaques de **pucerons polyphages** (telles qu'*Aphis spiraecola*, *Aphis fabae*,) ont été **précoces** (dès la semaine 11), notamment pour les lots cultivés (en partie) ou protégés sous abris, et ont été constatées tout au long de l'année, jusqu'à l'automne.

Parmi les **espèces spécifiques**, *Tinocallis kahawaluokalani* (**Lagerstroemia**) et *Takecallis sp.* (**Bambous**) est fréquemment rencontrée et pose problème à cause de son cycle rapide chez les producteurs spécialisés. Plus ponctuellement, les pucerons, *Myzus cerasi* (**Cerisier**), *Aphis grossulariae* (**Groseillier**), *Myzocallis coryli* (puceron du **Noisetier**), *Eriosoma lanigerum* (**Pommier**) ont été diagnostiqués en 2018.



Aphis gossypii sur
Trachelospermum (Astredhor Sud-Ouest)



Aphis spiraecola sur *Photinia*
(Astredhor Sud-Ouest)



Eriosoma lanigerum sur *Malus*
(Astredhor Sud-Ouest)



Cryptomyzus ribis sur *Groseillier*
(Astredhor Sud-Ouest)



Aphis fabae sur *Pittosporum*
(Astredhor Sud-Ouest)



Tinocallis kahawaluokalani sur
Lagerstroemia (Astredhor Sud-Ouest)

• Psylles



Situation sur le terrain

Elaeagnus (9), Photinia (1), Eucalyptus (3), Laurus (3), Olea (1)

18 diagnostics (10,3% des observations de ravageurs) ont été réalisés sur **5 cultures** différentes avec des **niveaux d'attaque faibles à moyens**. Ce ravageur est observé, sur **14% des visites d'entreprises**, et les attaques sont **moyennement graves** (3,1 sur une échelle de 9), en baisse par rapport à 2016 mais plus élevées que 2017. L'emploi d'auxiliaires pour lutter contre les psylles est efficace.

Faits marquants :

Le **nombre de cultures touchées** est de **5 espèces différentes en 2018** contre 3 en 2017 et 3 espèces en 2016). Les **espèces les plus problématiques** sont :

- **Psylle du Laurier-sauce** - *Trioza alacris*: ce psylle est très souvent observé et les dégâts sont en général **limités**. Un site sous abri a été particulièrement touché, les attaques ont commencé tôt en saison vers avril. On l'observe de plus en plus.

- **Psylle de l'Elaeagnus** – *Capsopsylla fulguralis* : il s'agit d'attaques observées depuis semaine 4 (sous abris, puis en extérieur) d'intensités variables suivant les sites en Nouvelle Aquitaine.

BIOLOGIE ET DEGATS DU PSYLLE DU LAURIER SAUCE *Trioza alacris*

Description

L'adulte est un petit insecte de 3 à 4 mm de long qui ressemble à une cigale en miniature. Sa couleur varie du vert jaunâtre au rouge-orangé et jusqu'au brun clair. Il porte deux paires d'ailes membraneuses et transparentes. Les œufs, d'une longueur de 0,3 mm, de couleur jaune paille, brillants, sont de forme ovale, aplatie sur un côté. Les larves sont grise-blanchâtre à jaunâtre

Dégâts

Les déformations et enroulements de feuilles en galles cassantes provoqués par cet insecte, causent des problèmes esthétiques. Détérioration du feuillage par rejet de miellat provoquant des brûlures, puis développement de fumagine.

Sécrétions cireuses produites par les larves âgées notamment.



***Trioza alacris* sur Laurier-sauce**
(Astredhor Sud-Ouest)



***C. fulguralis* adulte Elaeagnus**
(Astredhor Sud-Ouest)

• Altises



Situation sur le terrain

Gaura (5), Rosa (2), Phillyrea (2), Salix (2),

Forsythia (1), Hibiscus (1), Fuchsia (1), Photinia (1), Gardenia (1)

16 diagnostics (9,1% des observations de ravageurs) ont été réalisés sur **9 cultures** différentes avec des **niveaux d'attaque forts à moyens**. Ce ravageur est observé, sur **9% des visites d'entreprises**, et les attaques sont **moyennement graves** (4,4 sur une échelle de 9), en pression constante par rapport à 2016, rien en 2017. L'indice de gravité est l'un des plus élevé, 4,4 car les dégâts sont rapides et importants en quantité de plantes concernées.

Faits marquants :

Le **nombre de cultures touchées est de 9 espèces différentes en 2018** contre 7 en 2017 et 6 espèces en 2016). Les 2 **espèces les plus problématiques** sont :

- **L'Altise de la salicaire ou Altise commune, *Altica lythri* ou *Altica oleracea*** - espèce la plus courante. Du fait de l'utilisation de plus en plus faible des herbicides chimiques dans les allées et abords, des adventices plantes-hôtes de l'altise sont conservées, telles *Epilobium hirsutum*. ***Altica lithri*** n'a pas de prédateurs au sein des cultures, et donc pas d'auxiliaires pour les producteurs. Des méthodes de lutte sont à prévoir dans les années à venir.

- ***Luperomorpha xanthodora*** de la famille des Chrysomelidés et de la sous-famille des Alticinés.

Le seuil indicatif de risque est variable selon les espèces. L'augmentation des températures en été réduit la durée des cycles de développement. On observe un développement de ce ravageur depuis quelques années.



Larves d'*Altica* sp sur Gaura
(Astredhor Sud-Ouest)



Œufs et adulte d'*Altica* sp sur Gaura,
(Astredhor Sud-Ouest)



***Luperomorpha xanthodora* sur fleurs de rosiers**
(Astredhor Sud-Ouest)

• Chenilles



Situation sur le terrain

Ficus carica (3), Choisya (2), Buxus (2), Photinia (2),

Phormium (1), olea (1), Populus (1), Prunus laurocerasus (1), Ilex crenata (1)

14 diagnostics (8% des observations de ravageurs) ont été réalisés sur **9 cultures** différentes avec des **niveaux d'attaque faibles à moyens**. Ce ravageur est observé, sur **9% des visites d'entreprises**, et les attaques sont **moyennement graves** (2,9 sur une échelle de 9), en baisse par rapport aux années précédentes.

Faits marquants :

Le **nombre de cultures touchées est en diminution** (35 espèces différentes en 2017 contre 28 en 2016 et **9 espèces en 2018**). Les **espèces les plus problématiques** sont :

- **Pyrale du buis - *Diaphania perspectalis*** : Les **1^{ers} dégâts** ont été constatés **début mars** avec la reprise d'activité des larves hivernantes. Au cours des mois de **mai-juin** (en fonction des départements), cette 1^{ère} génération a causé une **importante défoliation** des *Buis*. Il y a eu 3 générations.

- **Tordeuse de l'œillet - *Cacoecimorpha pronubana*** : cette tordeuse a été observée sur de nombreux arbustes persistants tels que *Choisya*, *Photinia*, *Euonymus*, *Laurus*. Les **dégâts** sont en général **limités**. Un site sous abri a tout de même été particulièrement touché : la quasi-totalité de ses lots de *Choisya ternata* présentaient des dégâts.

- **Teigne du figuier - *Choreutis nemorana*** : les **1^{ères} observations** en serre froide ont eu lieu **mi-avril** et plusieurs générations (jusqu'à 4) se sont succédées provoquant des dégâts marqués sur *Ficus carica*.

- Des **diagnostics plus ponctuels** ont été réalisés : **mineuses** (la Mineuse du Peuplier – *Phyllocnistis unipunctella*



Larve hivernante *C. perspectalis*
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



C. nemorana* sur *Ficus carica
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Choreutis nemorana
(www.galerie-insecte.org)

• **Autres ravageurs** (moins de 8% des observations)

- **Cochenilles**: 12 diagnostics ont été effectués (6,9% des observations de ravageur). Il s'agit d'attaques faibles à moyennes, peu graves, sur *Choisya ternata* par *Icerya purchasi* mais aussi sur *Phormium* par ***Balanococcus diminutus*** et *Euonymus japonicus* par ***Unaspis euonymus***.
- **Tétranyques** : 11 diagnostics ont été effectués (6,3% des observations), avec des attaques plutôt moyennes, peu graves. Il s'agit surtout d'attaques ponctuelles sur *Lonicera sp*, *Morus kagayame*, *Pistacia lentiscus*, *Ilex crenata* et *Viburnum tinus* par ***Tetranychus urticae***. Les dégâts sur feuillage restent limités en extérieur mais sous abris les attaques sont souvent préoccupantes si ce n'est pas détecté à temps. Sur Bambous (*Fargesia*) les acariens présents sont ***Schizotetranychus celarius***. Au printemps sur cerisier à fruits (*Prunus sp*), présence **d'*Eriophyes padi***.
- **Cicadelles** : 11 diagnostics ont été effectués (6,3% des observations de ravageur). Il s'agit d'attaques faibles à moyennes, peu graves en général. Ce ravageur (différentes espèces) est une problématique en recrudescence, avec parfois des dégâts importants sur *Photinia*, *Choisya*, *Aronia*, *Pyrus* à fruits, *Acer japonica*. Les présences de ***Empoasca vitis*** sur ces végétaux sont régulières, d'autant plus si les pépinières sont proches des vignes. Détection et présence aussi de la ***Metcalfa pruinos*** sur *Pyrus* à fruits et *Acer japonica*.
- **Mollusques** : 9 diagnostics ont été effectués (5,1% des observations de ravageur). Ces observations concernent principalement tous les sites où la présence de limaces et escargots a été favorisée par un printemps très humide. Les dégâts sont surtout dus aux **limnées (ou Lymnées), genre *Limnaea***. Les dégâts sont observables sur les plantes à feuillage persistant, comme *Phormium*, *Choisya*, *Osmanthus*, *Phillyrea*. L'intensité d'attaque est de moyen à faible (1,7).

- **Coléoptères divers et Otiorrhynques** : 15 diagnostics ont été effectués (successivement 4,6% des observations et 4% des ravageurs). Il s'agit d'attaques moyennes à fortes, surtout en fin de printemps quand les volumes de feuillage sont à leur maximum. Les espèces végétales les plus touchées sont *Photinia*, *Phillyrea*, *Gaura*, *Laurus*, *Euphorbia*. Ce sont essentiellement des coléoptères des genres ***Otiorrhynchus sulcatus*** (*Laurus nobilis*), ***Luperomorpha xanthodera***, ***Stereonychus fraxini***, ***Polymerus unifasciatus***, et courtilière (***Gryllotalpa gryllotalpa***) sur les racines de *Cornus stolonifera*.
- **Cécidomyies** : 3 diagnostics ont été effectués (1,2% des observations de ravageur). Il s'agit d'attaques de ***Dasineura gleditsiae*** sur *Gleditsia* (1) provoquant toutes 2 un enroulement du feuillage. Sur *Agapanthe* (1), il a été identifié la cécidomyie ***Enigmadiplosis agapanthi***. Ce **ravageur émergent** (2^{ème} année), provoque des déformations sur boutons floraux, une coloration anormale, et des boutons qui ne s'ouvrent pas allant parfois jusqu'à un effondrement des têtes florales. Le contrôle des jeunes plants est important pour détecter très tôt sa présence et éviter son développement.
- **Cynips** : 1 diagnostic a été effectué (0.6% des observations de ravageur). Il s'agit de fortes attaques de ***Cynips*** sur *Quercus ilex* (1). De nombreuses galles ont été observées, sans doute ***cynips quercusfolii*** ou ***Andricus vollari***.



***Balanococcus kwoni* sur Bambou**
(Astredhor Sud-Ouest)



Larve de cécidomyie *E. agapanthi*
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

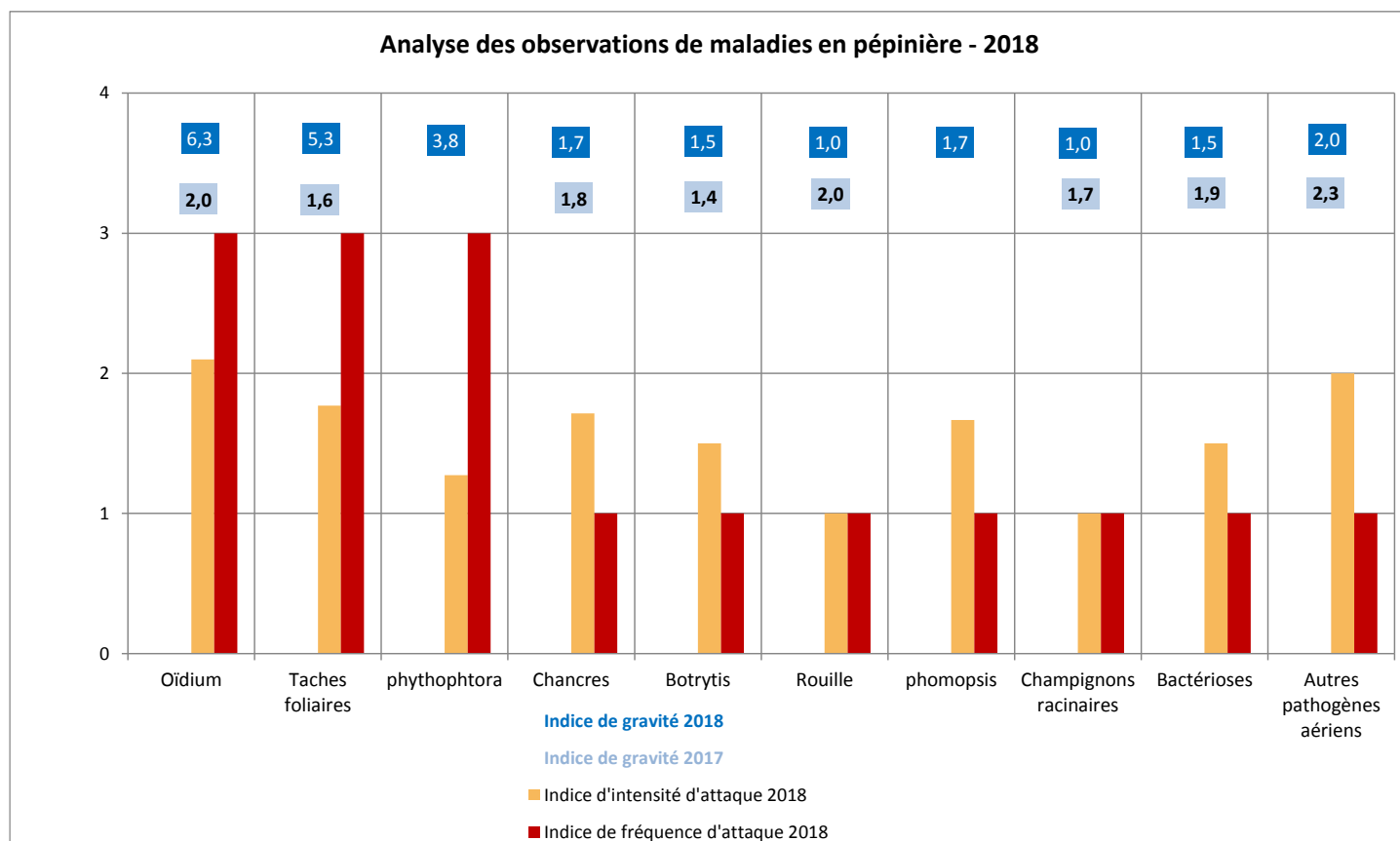
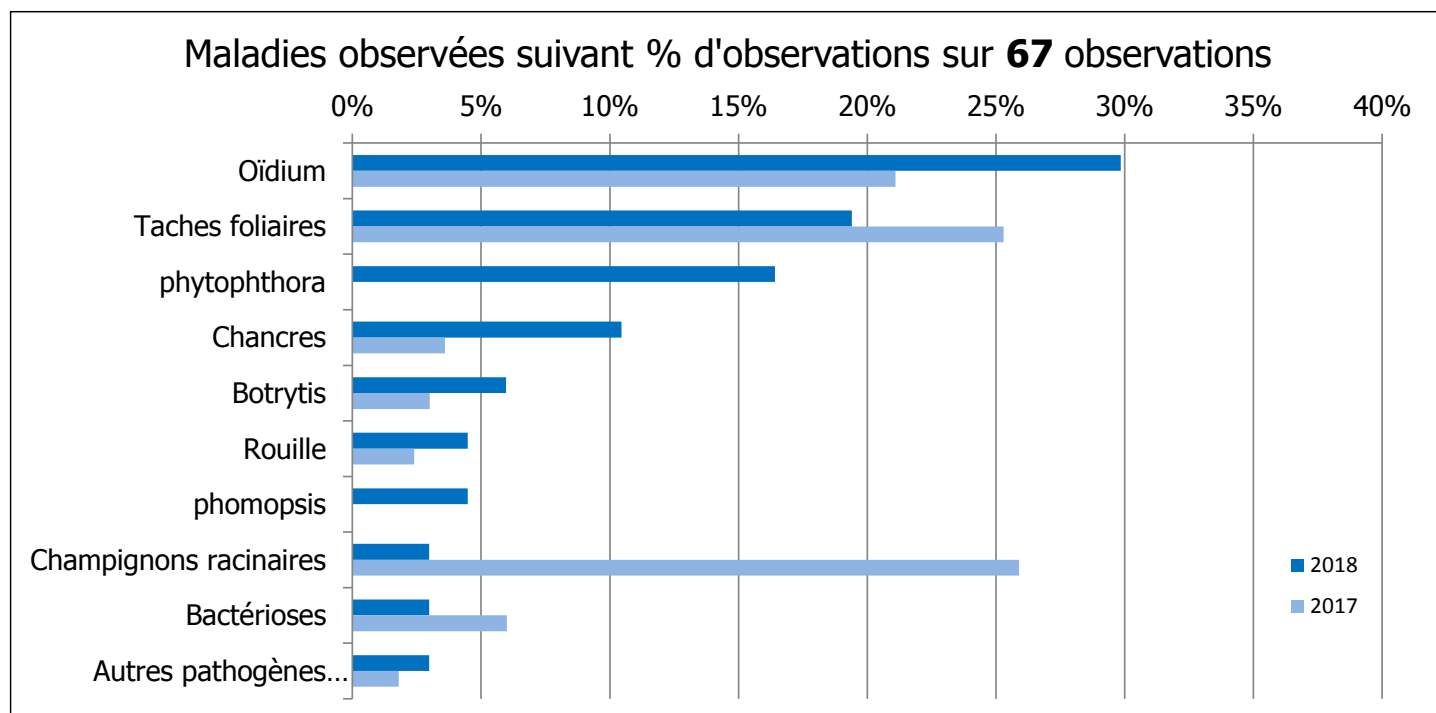


Noix de galle sur *Quercus*
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

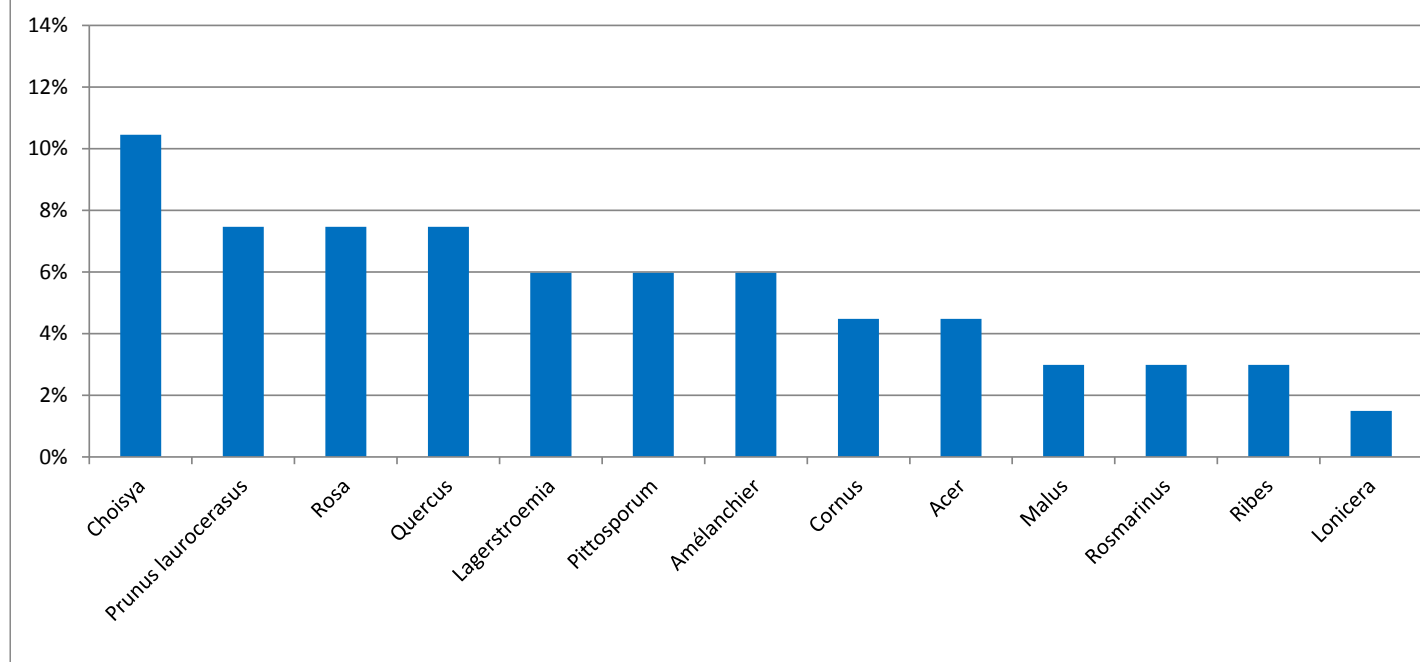
Maladies

67 observations (27.7% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies (champignons, bactéries, virus).

Nous présentons les bio-agresseurs par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures sont listées et le nombre d'attaques observées est précisé entre parenthèses. Nous n'apporterons de développement que pour les maladies les plus observées (plus de 10% des observations) au cours de l'année 2018 : **Oïdium, Taches foliaires, Phytophthora et chancres** sont les maladies les plus souvent diagnostiquées.



Cultures touchées par des maladies (% observations)



• Oïdium



Situation sur le terrain

Amélanchier(4), Lagerstroemia(4), Rosa(3), Ribes(2), Quercus(2),

Prunus lusitanica(1), Prunus laurocerasus(1), Acer japonica(1), Spiraea(1), Lonicera(1),

20 diagnostics (29,9% des observations de maladies) ont été réalisés sur **11 cultures** différentes avec des attaques **principalement d'intensité moyenne (2,1) et un indice de gravité important à 6,3/9**. Ce pathogène est fréquemment observé, sur environ **11% des entreprises**, et la pression est plus faible qu'en 2017. Les conditions très humides au printemps ont freiné le développement de l'oïdium en ne permettant pas de multiplication sexuée du champignon.

Faits marquants : Les dégâts ont été particulièrement marqués sur *Lagerstroemia* (***Ucinula australiana***), **Amélanchier** avec un développement plus ou moins important du mycélium bloquant la photosynthèse, ***Erysiphe polygoni*** ; *Rosa* avec ***Podosphaera pannosa*** et *Prunus laurocerasus* par l'**oïdium perforant - *Sphaerotheca pannosa***.



Oïdium sur Lagerstroemia
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Erysiphe polygoni sur Amélanchier
(Astredhor Sud-Ouest)



Oïdium perforant sur Prunus
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

• Phytophthora



Situation sur le terrain

Choisya(7), *Euphorbia*(1), *Senecio*(1), *Sollya*(1), *Pittosporum*(1)

11 diagnostics (16,4% des observations de maladies) ont été réalisés sur **5 cultures** différentes avec des **attaques** principalement **faibles à moyennes**, seulement 9% sont des attaques de **forte intensité**. Ces pathogènes sont fréquemment observés, sur **7% des visites d'entreprises**, et les attaques sont moyennement **graves** (3,8 sur une échelle de 9). Cela concerne essentiellement les entreprises qui ont des cultures sensibles au phytophthora en grande quantité, comme pour le ***Choisya ternata***.

Faits marquants :

En général, il y a **moins de diagnostics de champignons racinaires**, qu'en 2016 et 2017 et leur **gravité** est **moindre**. Le **nombre de cultures touchées** est **plus faible**. La **gestion de l'arrosage** a été délicate cet été quand les températures étaient supérieures à 30°C, le Phytophthora profitant des stress hydriques pour s'installer et se développer quand les températures baissent, la plante n'ayant pas le temps de se régénérer.

- Il s'agit principalement d'attaques de **Phytophthora** en **cultures hors-sol** sur plantes sensibles aux excès d'eau. En majorité, les cultures touchées sont ***Choisya*, *Pittosporum*** mais plus ponctuellement des diagnostics ont été faits sur ***Euphorbiae*, *sollya*, et *Senecio***.



Phytophthora sur Choisya
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Phytophthora parasitica sur Choisya
(Astredhor Sud-Ouest)



Phytophthora sur Pittosporum
(Astredhor Sud-Ouest)

• Taches foliaires



Situation sur le terrain

Cornus(2), *Prunus cerasus*(1), *Malus domestica*(1), *Euonymus*(1), *Arbutus*(1), *Caryopteris*(1), *Philadelphus*(1), *Acer*(1), *Photinia*(1), *Rosa*(1)

13 diagnostics (19,4% des observations de maladies) ont été réalisés sur **11 cultures** différentes avec des attaques principalement moyennes. Ce pathogène est observé sur **9% des visites d'entreprises**, et les attaques sont moyennement **graves** (5,3 sur une échelle de 9).

Faits marquants :

Le **nombre de cultures touchées est en baisse** (9 espèces en 2018, 15 espèces différentes en 2017 contre 20 en 2016). Le printemps très humide n'a pas été favorable aux différents champignons aériens, surtout leur multiplication sexuée, défavorisée par une situation humide non stressante.

On retrouve les mêmes problématiques que les années passées : **Septoria** sur *Arbutus*, *Cornus*, **maladies des taches noires** sur *Rosa*, **entomosporiose** sur *Photinia*, **Rhytisma acerinum** sur *Acer*



Septoriose sur Cornus
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Rhytisma acerinum sur Acer
(Astredhor Sud-Ouest)



Taches noires sur Rosier
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

• Chancres



Situation sur le terrain

Rosa(1), Acer(1), Cupressus(1), Morus(1), Prunus cerasus(1), Olea(1), Malus domestica(1)

7 diagnostics ont été effectués **représentant 10,4%** des observations de maladie.

Il s'agit d'attaques moyennes observées sur **8 espèces végétales** contre 6 espèces les années précédentes, provoquées par différents agents pathogènes provoquant des chancres/dessèchements de rameaux voire la mort de la plante. Les indices de gravité sont quasi identiques depuis 3 ans, **1,7** puis **1,8** et **1,7**. Leur identification est toujours délicate car les chancres apparaissent souvent à la faveur d'un stress, d'un choc, d'écarts climatiques brutaux ...

Coniothyrium sp identifié (LDA33) sur *Rosa*, **Ecoulements gommeux** sur *Prunus* (sans doute dus à des bactéries), **Pourridié, Carpophore** sur tronc observé sur *Olivier (Olea)*. Présence de **chancre bactérien** sur *Morus Kagayame* en juin et aussi sur des troncs de *Malus domestica* ayant eu les troncs abimés par des échaudures l'été précédent, sur *Acer japonica* en conteneur.

Pestalotiopsis funera ou **Phomopsis juniperina** sur *Cupressus sempervirens*, au printemps sous conditions humides en plein-air.



Chancre sur Acer palmatum
(Astredhor Sud-Ouest)



Phomopsis juniperina sur Cupressus
(Astredhor Sud-Ouest)



Coniothyrium sp sur Rosier
(Astredhor Sud-Ouest)

• Autres pathogènes

- ✓ **Bactérioses** : 2 diagnostics ont été effectués (3% des observations de maladie). Il s'agit la plupart du temps d'attaques de **Pseudomonales** : **Pseudomonas syringae pv. syringae** sur *Prunus persistans* (criblure du feuillage). D'autres bactérioses apparaissent mais sont classées avec les chancre, qui sont souvent les conséquences de leurs actions pathogènes.
- ✓ **Botrytis** : 4 diagnostics ont été effectués (6% des observations de maladie). Il s'agit d'attaques faibles dans l'ensemble mais redoutables localement, principalement sur des cultures de *Gaura*, *Pittosporum*, *Hortensia*, *Cornus*. Cette maladie s'est bien développée sous abri suite au printemps humide, avec une grosse hygrométrie et parfois des retards dans les suivis culturaux, qui n'ont pas permis de distancer à temps les plantes.
- ✓ **Rouilles** : 3 diagnostics ont été effectués (4,5% des observations de maladie). Il s'agit d'attaques faibles à fortes de **Phragmidium rubi-idaei** sur *Rubus idaeus* et de **Microsphaerella maculiformis** sur *Quercus ilex* en conteneurs.
- ✓ **Phomopsis** : **phomopsis juniperovora** observé sur *Pseudotsuga menziesii*, *Rosmarinus officinalis*.
- ✓ **Champignons racinaires** : Il s'agit de fusarioses sur *Phormium* (1) et *Albizia* (1), **Fusarium oxysporum** et **Fusarium lateritium**, présents dans le sol (*Albizia*) ou conteneur (*Phormium*).



Bactériose P. Syringae sur Prunus
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Chancre sur Morus
(Astredhor Sud-Ouest)



Fusarium oxysporum sur Phormium
(Astredhor sud-ouest)

Aspects réglementaires

Les organismes nuisibles réglementés sont définis dans l'**arrêté national de lutte du 31 juillet 2000** et dans l'arrêté du 24 mai 2006 qui traduit en droit français la directive 2000/29/CE concernant les mesures de protection contre l'introduction dans la communauté d'organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux et contre leur propagation à l'intérieur de la communauté et liste les **organismes nuisibles de lutte obligatoire** sur notre territoire.

L'**arrêté du 15 décembre 2014** abroge l'arrêté national du 24 mai 2006. Il définit une nouvelle classification des organismes nuisibles en 3 catégories de dangers, selon la gravité du risque qu'ils présentent, et la plus ou moins grande nécessité, de ce fait, d'une intervention de l'Etat ou d'une action collective. Il précise la liste des **dangers sanitaires** de première et deuxième catégorie pour les espèces végétales et définit les nouvelles bases des actions de surveillance, de prévention et de lutte contre les dangers sanitaires auxquels sont exposés les végétaux. Il s'agit ainsi de mieux mettre en adéquation les moyens et ressources mobilisés par l'Etat ou par les organisations professionnelles avec la gravité du risque correspondant.

Textes réglementaires :

- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029958875&dateTexte=&categorieLien=id>
- <http://agriculture.gouv.fr/Categorisation-des-dangers-sanitaires>

La notion d'**organisme nuisible réglementé** englobe la notion d'**organismes de quarantaine**. Un organisme de quarantaine est défini par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux comme suit : « organisme nuisible qui a une importance potentielle pour l'économie de la zone menacée et qui n'est pas encore présent dans cette zone ou bien qui y est présent mais n'y est pas largement disséminé et fait l'objet d'une lutte officielle »

Toute personne qui constate sur un végétal la présence d'un organisme nuisible réglementé a l'obligation d'en faire déclaration auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) (Service Régional de l'alimentation - SRAL)

Les Abeilles butinent, protégeons-les !

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliquée dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. Pour en savoir plus: téléchargez la plaquette "Les abeilles butinent" ([ici](#))
8. et la **Note nationale abeilles et pollinisateurs** ([ici](#))

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture-Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest GIE Fleurs et plantes** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "